

Document: EB 2015/116/R.15/Rev.1
Agenda item: 9(a)(ii)
Date: 17 December 2015
Distribution: Public
Original: French

E



President's report

Proposed loan and grant to the Democratic Republic of the Congo for the North Kivu Agriculture Sector Support Project (PASA-NK)

Note to Executive Board representatives

Focal points:

Technical questions:

Rasha Omar
Country Programme Manager
West and Central Africa Division
Tel.: +243 970 020670
courriel: r.omar@ifad.org

Jean Pascal Kabore
Country Programme Officer
Tel.: +243 815 553304
e-mail: p.kabore@ifad.org

Dispatch of documentation:

Alessandra Zusi Bergés
Officer-in-Charge
Governing Bodies Office
Tel.: +39 06 5459 2092
e-mail: gb_office@ifad.org

Executive Board — 116th Session
Rome, 16-17 December 2015

For: Approval

Contents

Abbreviations and acronyms	ii
Map of the project area	iii
Financing summary	iv
Recommendation for approval	1
I. Strategic context and rationale	1
A. Country, rural development and poverty context	1
B. Rationale and alignment with government priorities and the RB-COSOP	1
II. Project description	2
A. Project area and target group	2
B. Project development objective	2
C. Components/outcomes	2
III. Project execution	3
A. Approach	3
B. Organizational framework	3
C. Planning, monitoring and evaluation, and learning and knowledge management	4
D. Financial management, procurement and governance	4
E. Supervision	5
IV. Project cost, financing, benefits	5
A. Project cost	5
B. Project financing	6
C. Summary benefit and economic analysis	6
D. Sustainability	6
E. Risk identification and mitigation	7
V. Corporate considerations	7
A. Compliance with IFAD policies	7
B. Alignment and harmonization	8
C. Innovation and scaling up	8
D. Policy engagement	8
VI. Legal instruments and authority	8
VII. Recommendation	8
Appendices	
I. Negotiated financing agreement	
II. Logical framework	

Abbreviations and acronyms

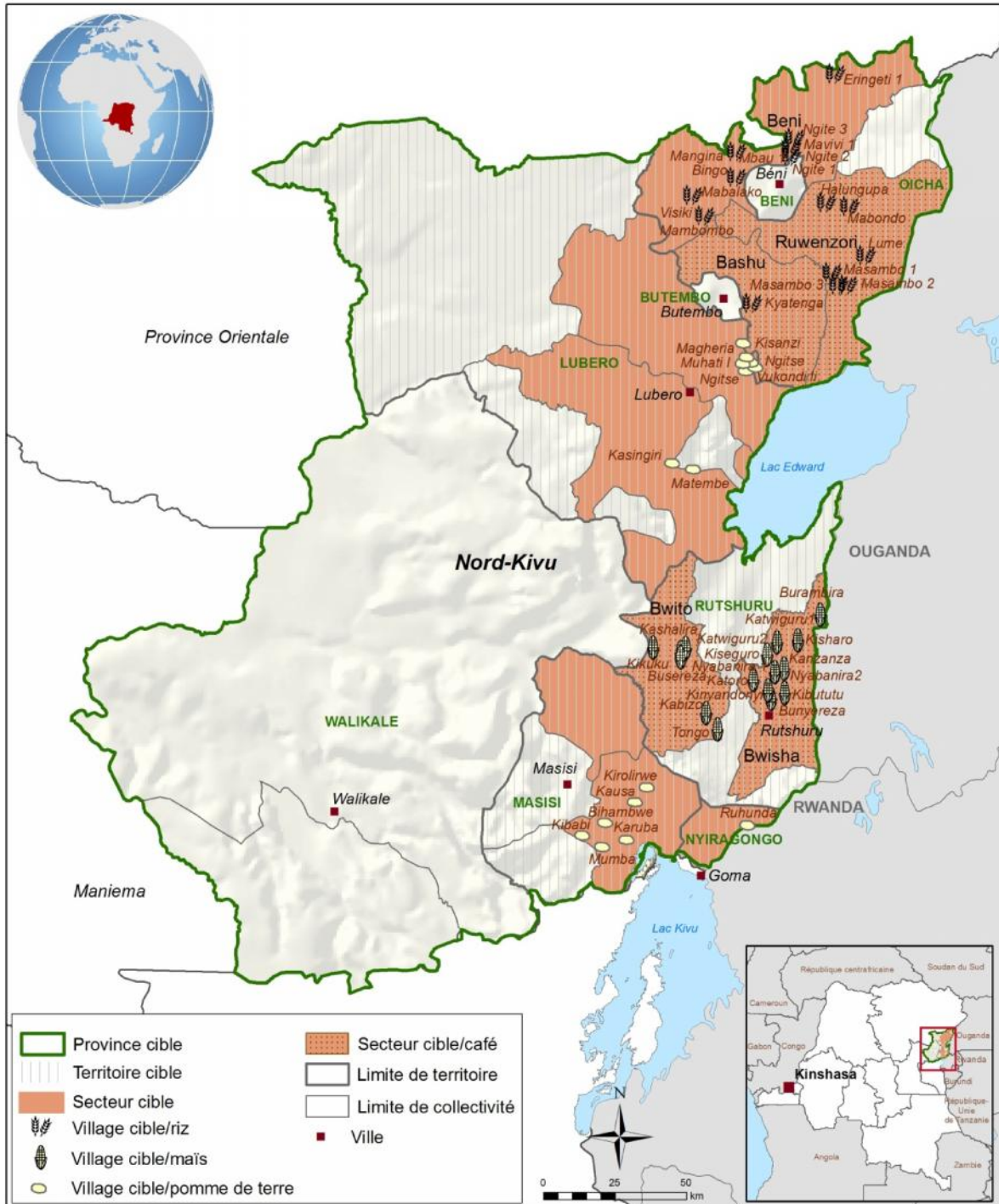
FOPAC	Federation of Agricultural Producers Organizations of Nord Kivu
PCU	project coordination unit
PO	producer organization

Map of the project area

République Démocratique du Congo - Nord Kivu

PASA - Zones d'intervention de 'pomme de terre', 'café', 'maïs' et 'riz'

Rapport du Président



Les appellations figurant sur cette carte et sa représentation graphique ne constituent en aucun cas une prise de position du FIDA quant au tracé des frontières ou limites, ou aux autorités de tutelle des territoires considérés.

Source: FIDA et Log cluster WFP-DRC | 20-10-2015

Democratic Republic of the Congo

North Kivu Agriculture Sector Support Project (PASA-NK)

Financing summary

Initiating institution:	IFAD
Borrower/beneficiary:	Ministry of Finance
Executing agency:	Ministry of Agriculture, Fisheries and Livestock
Total project cost:	US\$52.974 million
Amount of IFAD loan under the 2013-2015 performance-based allocation system (PBAS) allocation:	SDR 12.10 million (equivalent to approximately US\$16.89 million)
Amount of IFAD grant under the 2013-2015 PBAS allocation:	SDR 12.10 million (equivalent to approximately US\$16.89 million)
Terms of IFAD loan:	Highly concessional: repayment term of 40 years, including a grace period of 10 years, with a service commission of 0.75 per cent per annum
Cofinancier:	OPEC Fund for International Development (OFID)
Amount of cofinancing:	OFID: US\$9.718 million
Contribution of the borrower/beneficiary:	US\$5.950 million
Contribution of beneficiaries:	US\$3.528 million
Appraising institution:	IFAD
Cooperating institution:	Directly supervised by IFAD

Recommendation for approval

The Executive Board is invited to approve the recommendation for the proposed financing to the Democratic Republic of the Congo for the North Kivu Agriculture Sector Support Project (PASA-NK), as contained in paragraph 49.

Proposed loan and grant to the Democratic Republic of the Congo for the North Kivu Agriculture Sector Support Project (PASA-NK)

I. Strategic context and rationale

A. Country, rural development and poverty context

1. Following several decades of political instability, insecurity and economic devastation, the Democratic Republic of the Congo is enjoying robust economic growth and a stable macro-economic framework. Agricultural and mineral resources are vast, among the largest in sub-Saharan Africa. The country has an area of 2.34 million km² and a population of about 71 million, close to 70 per cent of whom live in rural areas.
2. Growth in GDP, which has improved significantly since 2010, is greater than 7 per cent. In addition to agriculture, which employs 64 per cent of the active population and generates 33.4 per cent of GDP (Central Bank of the Congo, 2013), the most important sectors are trade (22 per cent) and mining (12 per cent).
3. Economic growth, in tandem with public investment in the health and primary education sectors, has enabled the Democratic Republic of the Congo to reduce the incidence of poverty from 71.34 per cent in 2005 to 63.4 per cent in 2012. The rural poverty rate remains high at 69 per cent in 2012. Food and nutritional insecurity remain at alarmingly high levels: 54 per cent of rural households are food-insecure, 43 per cent of children under five are chronically malnourished and 8 per cent suffer from acute malnutrition.

B. Rationale and alignment with government priorities and the RB-COSOP

4. The country strategic opportunities programme (COSOP) 2012-2016 set two strategic objectives: (i) improve smallholder farmers' access to effective production services, appropriate technologies and local markets; and (ii) professionalize farmers' organizations so that they can become economic partners with private enterprises in rural areas.
5. PASA-NK is aligned with both COSOP strategic objectives, and will strengthen portfolio results in terms of sustainable access by smallholder farmers to inputs and markets, remuneration of agricultural products at more advantageous prices for farmers (the COSOP calls for a 30 per cent increase) and stability of apex producer organizations (POs). PASA-NK will also balance the distribution of IFAD-cofinanced operations in the country's western and eastern regions.
6. The Government intends to develop inclusive value chains, in addition to investments now under way in agro-industrial complexes (Nsele agro-industrial zone and Bukanga-Lonzo agro-industrial park). This intention is fully aligned with the National Agricultural Investment Plan (PNIA) and the aims of promoting value chains in agriculture and agro-industry. The Government's vision and the strategic objectives of the programme cofinanced by IFAD in the Democratic Republic of the

the Congo converge in North Kivu to remove the financial, institutional and physical constraints now faced by the people living in the province.

II. Project description

A. Project area and target group

7. As indicated by its name, PASA-NK will be implemented in the province of North Kivu, and more specifically in the territories of Beni, Lubero, Rutshuru, Nyiragongo and Masisi. Activities will involve one or two crops in each of the territories targeted.
8. North Kivu province falls within the post-conflict territories located to the country's east, and covers an area of close to 60,000 km². The population in 2014 was an estimated 6.5 million people, 88 per cent of them living in rural areas where the population density is more than 100 habitants par km². According to the Human Development Index, the province is ranked 10th of 11 provinces. An estimated 70 per cent of poor people in the province live in rural areas.
9. PASA-NK covers production and commercialization of four crops: maize, rice, potato and Arabica coffee. The crops were selected on the basis of the following criteria: (i) number of producers involved; (ii) potential for growth in production and productivity; (iii) existence of expanding markets accessible to smallholders: local, national, subregional and international markets, including fair trade niche markets; (iv) potential for improving incomes and value added; (v) potential for integration of vulnerable groups such as women, unemployed rural young people and landless poor people; and (vi) presence in the subsector of a public service, NGO or lead apex PO to provide technical guidance and other economic services.
10. Based on the four selected value chains, five lead organizations have been selected to play a leading role in project implementation: (i) the Central Cooperative of North Kivu (COOCENKI) for maize, to implement project activities in Rutshuru territory; (ii) the League of Women Farmers Organizations of the Congo (LOFEPACO) for rice, in Beni territory; (iii) the Farmers Union (SYDIP) for potato, in Lubero, Masisi and Nyiragongo territories; (iv) the Federation of Agricultural Producers Organizations of the Congo (FOPAC), for PO capacity-building and advocacy; and (v) the NGO VECO for the Arabica coffee value chain, given the tangible results it has achieved, to develop economic services for gourmet coffee in Beni and Rutshuru.
11. PASA-NK will target, first and foremost, poor and very poor households who will benefit from financial support granted by the project to facilitate access to improved seed and fertilizer and agricultural advisory assistance. Storage and processing activities will benefit all households. Activities to develop coffee growing will affect poor, less poor and wealthy households owning coffee plantations. Poor households will be defined as follows: (i) cultivated area of less than 1 ha; (ii) livestock (type and number) of less than 5 head; (iii) transportation by bicycle or scooter; and (iv) widows heads of household. Lead POs have suggested that additional criteria be added, such as: (i) farmers working an area of at least 0.25 ha in a single location; and (ii) victims of domestic or sexual violence. A total of 28,400 households will benefit directly from the project activities.

B. Project development objective

12. The main objective of PASA-NK is to sustainably improve food security and incomes among participating households. The development objective is to improve productivity and profitability for four crops produced by smallholders – maize, rice, potato and Arabica coffee.

C. Components/outcomes

13. Component 1: Capacity-building for actors supporting agricultural value chains. Component 1, representing 58.1 per cent of total project cost, is divided

into three subcomponents: (i) development of economic services provided by POs; (ii) institutional strengthening for POs; and (iii) support for the public sector. The outcomes of these three subcomponents will be: (i) economic services provided by POs are viable and appreciated by farmers; and (ii) the performance of provincial public services in support of producers has improved.

14. Component 2: Support for rural infrastructure. Component 2, representing 22.5 per cent of total project cost, is divided into two subcomponents: (i) rehabilitation of agricultural access roads; and (ii) capacity-building for provincial and territorial coordination by the Agricultural Access Roads Division (DVDA). The expected outcome is a reduction in the cost and time taken to transport goods.

III. Project execution

A. Approach

15. PASA-NK calls for professionalizing POs around economic services to improve smallholder access to agricultural inputs and markets and, accordingly, boost agricultural productivity and incomes. These economic services comprise: (i) for maize, access to improved seed, provision of advisory assistance, and storage and warehousing to facilitate deferred group sales synchronized with periods of higher prices for maize; (ii) for rice, access to improved seed and fertilizer, provision of advisory assistance, storage and warehousing, and support for the LOFEPACO rice mill; (iii) for potato, production of improved variety mini-tubers, access to fertilizer, provision of advisory assistance, collection and sales facilitation for wholesalers; and (iv) for coffee, improved variety nurseries, provision of advisory assistance, washed coffee processing, facilitation of organic and fair trade certification, and facilitation of quality green coffee sales on niche markets.
16. Based on this vision, the project will be implemented in accordance with the following underlying principles:
17. Business plans. All lead POs will organize their interventions at the value chain level based on business plans demonstrating the profitability of economic services offered to their members. The economic services will be organized around weak links in the maize, rice, potato and coffee value chains.
18. Financial terms. The project will trigger and support a virtuous process of development within which POs will be assisted in undertaking economically viable activities. In order to be viable, such activities must be based on a sound mechanism for access to production factors, processing and commercialization.
19. Contractualization. This will be one of the building blocks of business plan implementation by POs. Contractualization will govern relations with other actors within the targeted food value chains: processors, traders, input suppliers and other service providers.
20. Gradualism and sequencing of interventions. The project will be implemented in the post-conflict area, where people are readjusting to stability. As a result, project interventions and support will be organized in a prudent, gradual and sequenced manner to ensure that each stage is properly managed and brings the desired results.

B. Organizational framework

21. PASA-NK will be under the oversight of the Ministry of Agriculture, Fisheries and Livestock. The provincial Ministry of Agriculture and Rural Development of North Kivu will become a member of the existing steering committee. The project will be coordinated by a project coordination unit (PCU) with administrative and financial management autonomy, based in Goma.

22. To facilitate project start-up, IFAD will provide the Ministry of Agriculture, Fisheries and Livestock – as oversight agency – with a start-up advance of US\$650,000 from the grant proceeds, to: (i) recruit PCU staff and international technical assistants who are to train the PCU to ensure ownership of the project objectives and approach; (ii) put in place basic tools needed for first disbursement; and (iii) undertake the baseline study to ensure that results are available as of year one.

C. Planning, monitoring and evaluation, and learning and knowledge management

23. Annual planning for the project will begin with an evaluation of business plan execution by the economic services for the four value chains. This will establish high-level direction to plan for the following year and update the business plans, as part of the process of participatory self-evaluation and preparation of the annual workplan and budget (AWP/B). The AWP/B for the following year will be based on the updated business plans for each value chain, subsequent preparation of the PO institutional strengthening plan, the scope of public services provided and engagement with the private sector, based on the new business plan targets. The planning of rehabilitation works on access roads will be aligned with opening up access to areas targeted in the business plans.
24. The PCU will set up a simple, operational M&E system. The logical framework provides minimum indicators to provide information on the effectiveness, efficiency and impact of PASA-NK. In addition, the M&E system will provide information on IFAD's Results and Impact Management System (RIMS) system, and will include a geographical information system.
25. Knowledge management under PASA-NK will leverage existing initiatives. Thus, FOPAC, which has a communication system in the form of its quarterly news bulletin and rural radio network, will play a leading role provincially by disseminating information on the project in the bulletin and studies on advocacy-related issues, mapping land tenure conflicts and mapping value chains. At the national level, the project will enter into an agreement with the ECO CONGO network, a digital content platform to disseminate relevant information on sustainable rural and agricultural development in the Democratic Republic of the Congo. Both of the national confederations (COPACO and CONAPAC) publish a periodical bulletin and PASA-NK could reserve space for an article twice a year. At the regional and international level, it is proposed that the IFAD-cofinanced Farmers Organizations Support Programme (PAOPA) be used for capitalization of PASA-NK activities.

D. Financial management, procurement and governance

26. The PCU will be responsible for financial management and procurement. However, the rural engineering works will be the responsibility of a project manager with the competencies and human resources needed for procurement. Contracts for civil engineering works (building construction and rural road rehabilitation) are the most difficult to organize and supervise for PCUs, as they have limited staff.
27. A strategy to mitigate fiduciary risks will be adopted, based on the following measures:
- Monthly verification of the project accounting database, to be done jointly by the Ministry of Finance, the Ministry of Agriculture and the IFAD country office;
 - Submission of a quarterly report using the template provided by IFAD financial services. Reports are to be prepared by the PCU and sent to IFAD for review;

- Recruitment of international technical assistance in financial management and procurement, commencing at the outset of the project, to set up a more effective organizational structure of fiduciary functions; and
 - Semi-annual audit of project accounts and procurement by a qualified audit firm. The PCU will be responsible for hiring the external auditors.
28. Flow of funds. Two mechanisms will be set up to finance project activities: (i) the designated account and financing of project expenses with a justified and reimbursable advance; and (ii) direct payments by implementing partners based on the achievement of specific results.
29. Audit. The Government will, with the prior consent of IFAD, appoint external auditors to perform two external audits of PASA-NK each fiscal year, in accordance with international auditing standards and the procedures and criteria set out in IFAD's guidelines on project audits (for use by borrowers/beneficiaries).
- E. Supervision
30. IFAD will supervise the project directly in close collaboration with the Government.

IV. Project cost, financing, benefits

A. Project cost

31. The total cost of the project is estimated at US\$52.974 million over a nine-year period. The main sources of financing are: (i) IFAD with US\$33.78 million, or 63.8 per cent of total project cost – the Democratic Republic of the Congo is classified as "yellow" under the Debt Sustainability Framework, and is therefore eligible for 50 per cent grant and 50 per cent loan financing, i.e. a grant of US\$16.89 million and a loan of US\$16.89 million; (ii) OFID with US\$9.718 million, or 18.3 per cent of total project cost; (iii) the Government with US\$5.95 million in the form of exemptions from taxes and tariffs on the goods and services to be purchased by the project; and (iv) the beneficiaries with US\$3.58 million, or 6.7 per cent of total project cost.

Table 1
Project cost by component and financier
 (Thousands of United States dollars)

Component	IFAD loan		OFID		Government		Beneficiaries		Total	
	Amount	%	Amount	%	Amount	%	Amount	%	Amount	%
A. Capacity-building for actors supporting agricultural value chains										
1. Development of PO economic services	16 022	75.3	-	-	1 730	8.1	3 528	16.6	21 279	40.2
2. Institutional strengthening for POs	2 448	93.7	-	-	164	6.3	-	-	2 613	4.9
3. Support to public sector	5 276	76.4	689	10.0	940	13.6	-	-	6 905	13.0
Subtotal	23 747	77.1	689	2.2	2 834	9.2	3 528	11.5	30 797	58.1
B. Support for rural infrastructure										
1. Rehabilitation of access roads	-	-	8 481	75.0	2 827	25.0	-	-	11 308	21.3
2. Capacity-building for DVDA	-	-	548	86.8	83	13.2	-	-	631	1.2
Subtotal	-	-	9 029	75.6	2 910	24.4	-	-	11 939	22.5
C. Coordination and management	10 032	98.0	-	-	206	2.0	-	-	10 238	19.3
Total cost	33 778	63.8	9 718	18.3	5 950	11.2	3 528	6.7	52 974	100.0

B. Project financing

32. Table 2 below indicates how the funds provided by IFAD will be used, by category of expenditure.

Table 2
Project cost by expenditure category and financier
 (Thousands of United States dollars)

Expenditure category	IFAD loan		OFID		Government		Beneficiaries		Total	
	Amount	%	Amount	%	Amount	%	Amount	%	Amount	%
I. Investment expenses										
A. Studies	384	28.3	808	59.6	163	12.0	-	-	1 355	2.6
B. Vehicles and equipment	2 418	65.3	146	4.0	1 137	30.7	-	-	3 702	7.0
C. Training and workshops	8 164	93.4	188	2.1	-0	-	387	4.4	8 739	16.5
D. Civil and rural engineering	418	3.5	8 576	70.8	3 081	25.4	43	0.4	12 118	22.9
E. Support fund	9 279	67.1	-	-	1 568	11.3	2 971	21.5	13 819	26.1
F. Technical assistance										
<i>National expertise</i>	2 368	100.0	-	-	-	-	-	-	2 368	4.5
<i>International expertise</i>	1 808	100.0	-	-	-	-	-	-	1 808	3.4
Subtotal assistance technique	4 176	100.0	-	-	-	-	-	-	4 176	7.9
Total investment cost	24 839	56.6	9 718	22.1	5 950	13.5	3 401	7.7	43 909	82.9
II. Operating expenses										
A. Personnel	6 009	97.9	-	-	-	-	126	2.1	6 135	11.6
B. Operating and maintenance	2 931	100.0	-	-	0	-	-	-	2 931	5.5
Subtotal operating expenses	8 939	98.6	-	-	0	-	126	1.4	9 065	17.1
Total project cost	33 778	63.8	9 718	18.3	5 950	11.2	3 528	6.7	52 974	100.0

C. Summary benefit and economic analysis

33. All crop models indicate that the situation of smallholder producers will improve with the project. The cost-benefit ratio is quite significant: 1.6 for potato, 1.4 for rice, 1.3 for coffee and 1.2 for maize. Net present value is between US\$81 and US\$565/household/year, calculated at an opportunity cost of capital of 30 per cent per annum.

34. The economic internal rate of return (EIRR) for the project is 18 per cent and the NPV, at the opportunity cost of capital of 9.32 per cent, is US\$16.5 million. A sensitivity analysis shows that the results obtained are robust: it would take an income reduction of 37 per cent or a cost increase of 59 per cent to bring down the EIRR to the level of the opportunity cost of social capital.

D. Sustainability

35. The sustainability of project-supported activities has been considered from several different perspectives.

36. Institutional sustainability. The project has opted to build implementation partnerships with lead POs and NGOs with proven experience in the subject areas targeted. This approach, by handing over direct responsibility to professional agricultural actors, provides guarantees of continuity and sustainability. Moreover, having technical services take part in, inter alia, project supervision, setting up farmers field schools, providing agricultural advisory assistance and M&E, will position these services better within the socio-economic development of the province, which is an element of sustainability.

37. Financing arrangements. The approach adopted by the project calls for providing a temporary subsidy for agricultural inputs – improved seed and fertilizer – as a process trigger, together with a policy to mobilize savings and create a credit culture among farming households, facilitating smallholder access to financial services over the longer term.

38. Returns on economic services. More sustainable rice, maize, potato and Arabica coffee production should enable beneficiary households to improve their savings and investment capacity and encourage them to maintain the same levels of fertilizer and improved seed use and value chain integration. Farmers should therefore be in a position to pay for inputs at market prices by the time of project completion.
39. Consolidation of associational and cooperative life. The project will contribute to consolidating associational life by meeting the needs of beneficiary households to enable them to participate in the activities of their POs, specifically by paying dues and undertaking commercial transactions to purchase inputs and market production. Commercial linkages between POs and market operators will enhance the sustainability of the economic services.
40. Improving access and viable rural access roads. Improving access to production areas and hubs and linking them to consumption centres are clearly factors underpinning agricultural production. Rehabilitating access roads, supported by a maintenance programme such as the one in effect in North Kivu, provides a guarantee of sustainability in this regard.

E. Risk identification and mitigation

41. The four major risks and related mitigation strategies are outlined in the table below:

Risks	Mitigation measures
Deteriorating security situation given electoral and economic challenges in the Great Lakes region	<ul style="list-style-type: none"> • The Congolese army and the United Nations Organization Stabilization Mission in the Democratic Republic of the Congo (MONUSCO) conduct a search for armed groups to disarm and neutralize them • The European Parliament negotiates the text of legislation to dissuade European companies from using blood minerals
Losses of goods and destruction of infrastructure funded by the project	<ul style="list-style-type: none"> • The United Nations system and MONUSCO monitor the security situation closely • FAO and WFP collaborate closely on an analysis of the situation and the complementarity of interventions (resilience, recovery, development) • Trucks made available to lead POs ensure regular pickups and storage at well-guarded central warehouses located in town • Project activities are staggered
Land tenure issues: land disputes and abusive breach of land lease contracts	<ul style="list-style-type: none"> • The provincial decree of 2012 on customary land management stipulates procedures for resolving land disputes • FOPAC performs advocacy on land tenure issues to ensure secure access for farmers • Training of paralegals continues within the project framework
Delay in tax and quasi-tax relief for agricultural production and trade	<ul style="list-style-type: none"> • FOPAC organizes advocacy on this subject with supporting studies • Synergies in action are sought with other organizations working on the same subject, such as ELAN • Updating of the national strategy is leveraged to revise the level and quality of taxation applied to the subsector and, by extension, to others
Drop in prices, specifically for Arabica coffee	<ul style="list-style-type: none"> • Coffee cooperatives are in command of processing and commercialization costs • The gourmet coffee market, which offers prices that are 20 to 30 per cent higher than the New York quoted price, is targeted • Export prices and export procedures benefit from tax relief • Revision of the national coffee strategy to commence in 2016 benefits from support, focusing on competitiveness issues (taxation and legislation)

V. Corporate considerations

A. Compliance with IFAD policies

42. The project is fully aligned with the IFAD Strategic Framework 2011-2015 and complies with IFAD's policies on targeting, gender equality, natural resource management, climate change and access to land and land tenure security.

B. Alignment and harmonization

43. PASA-NK is consistent with national legislation defining a strategic framework for the agricultural and rural sector, i.e.: the Agriculture and Rural Development Sector Strategy adopted in 2010, the Law on Fundamental Principles for Agriculture passed in June 2012, the National Agricultural Investment Plan 2013-2020 adopted in 2013, the Coffee Subsector Reactivation Strategy 2011-2015, the Provincial Stabilization Strategy and the priority action plan introduced in the provinces, including North Kivu.

C. Innovation and scaling up

44. In the context of the Democratic Republic of the Congo, the major innovation under PASA-NK is creating linkages between POs and government services to improve the economic services provided to farmers and explore opportunities for commercialization. This approach could be scaled up under the programme cofinanced by IFAD and, over the longer term, in areas where there is a relatively well structured farmers movement and active trade in agriculture.

D. Policy engagement

45. PASA-NK contributes to implementation of the following policies: the provincial decree on the management of customary lands, and the tax exemptions on trade in agricultural products. The project will support FOPAC in carrying out advocacy actions in these areas.

VI. Legal instruments and authority

46. A financing agreement between the Democratic Republic of the Congo and IFAD will constitute the legal instrument for extending the proposed financing to the borrower/beneficiary. A copy of the negotiated financing agreement is attached as appendix I.
47. The Democratic Republic of the Congo is empowered under its laws to receive financing from IFAD.
48. I am satisfied that the proposed financing will comply with the Agreement Establishing IFAD and the Lending Policies and Criteria.

VII. Recommendation

49. I recommend that the Executive Board approve the proposed financing in terms of the following resolutions:

RESOLVED: that the Fund shall provide a loan on highly concessional terms to the Democratic Republic of the Congo in an amount equivalent to twelve million one hundred thousand special drawing rights (SDR 12,100,000), and upon such terms and conditions as shall be substantially in accordance with the terms and conditions presented herein.

RESOLVED FURTHER: that the Fund shall provide a grant to the Democratic Republic of the Congo in an amount equivalent to twelve million one hundred thousand special drawing rights (SDR 12,100,000), and upon such terms and conditions as shall be substantially in accordance with the terms and conditions presented herein.

Kanayo F. Nwanze
President

Negotiated financing agreement

Accord de financement négocié: "Projet d'Appui au Secteur Agricole dans la Province du Nord Kivu (PASA-NK)"

(Négociations conclues le 17 novembre 2015)

Numéro du prêt: [numéro]

Numéro du don: [numéro]

Nom du projet: Projet d'Appui au Secteur Agricole dans la Province du Nord Kivu ("PASA-NK") ("le Projet")

Le Fonds international de développement agricole ("le Fonds" ou "le FIDA")

et

La République Démocratique du Congo ("l'Emprunteur/Bénéficiaire")

(désignés individuellement par "la Partie" et collectivement par "les Parties")

conviennent par les présentes de ce qui suit:

ATTENDU:

A) que la République Démocratique du Congo a sollicité du Fonds un prêt et un don pour le financement du Projet décrit à l'Annexe 1 du présent Accord;

B) que l'Emprunteur entend obtenir du Fonds de développement de l'Organisation des Pays Exportateurs de Pétrole ("OPEP") un prêt pour contribuer au financement du Projet aux conditions et modalités qui seront indiquées dans un accord entre l'Emprunteur et le Fonds de l'OPEP;

C) que le Projet doit être exécuté selon les termes et conditions établis dans le présent Accord;

ATTENDU que le prêt et le don du Fonds seront accordés à l'Emprunteur/Bénéficiaire conformément aux modalités et conditions établies dans le présent Accord.

EN FOI DE QUOI, les Parties conviennent par les présentes de ce qui suit:

Section A

1. Le présent Accord comprend l'ensemble des documents suivants: le présent document, la description du Projet et les dispositions relatives à l'exécution du Projet (Annexe 1), le tableau d'affectation des fonds (Annexe 2) et les clauses particulières (Annexe 3).

2. Les Conditions générales applicables au financement du développement agricole en date du 29 avril 2009, telles qu'amendées en avril 2014, et leurs éventuelles modifications postérieures ("les Conditions générales") sont annexées au présent document et l'ensemble des dispositions qu'elles contiennent s'applique au présent Accord. Aux fins du présent Accord, les termes dont la définition figure dans les Conditions générales ont la signification qui y est indiquée.

3. Le Fonds accorde à l'Emprunteur/Bénéficiaire un prêt et un don ("le financement"), que l'Emprunteur/Bénéficiaire utilise aux fins de l'exécution du Projet, conformément aux modalités et conditions énoncées dans le présent Accord.

Section B

1. A. Le montant du prêt est de douze millions cent mille Droits de tirage spéciaux (12 100 000 DTS).
B. Le montant du don est de douze millions cent mille Droits de tirage spéciaux (12 100 000 DTS).
2. Le prêt est accordé à des conditions particulièrement favorables. Il sera exempt d'intérêts mais assorti d'une commission de service de trois quarts de point (0,75%) l'an, et d'un délai de remboursement de quarante (40) ans, y compris un différé d'amortissement de dix (10) ans.
3. La monnaie de paiement au titre du service du prêt est le dollar des États-Unis (USD).
4. L'exercice financier débute le 1^{er} janvier et se termine le 31 décembre.
5. Le remboursement du principal et le paiement de la commission de service sont exigibles le 15 février et le 15 août .
6. L'Emprunteur/Bénéficiaire ouvrira un compte désigné USD dans une banque commerciale acceptable pour le FIDA. Le compte désigné sera mouvementé selon le principe de la double signature.
7. L'Emprunteur/Bénéficiaire ouvrira en outre un compte en USD au nom du Projet dans un établissement bancaire acceptable pour le FIDA aux fins de recevoir l'avance des coûts de démarrage.
8. L'Emprunteur/Bénéficiaire ouvrira en outre un compte d'opération en USD dans une banque commerciale acceptable pour le FIDA. Le compte d'opération sera mouvementé selon le principe de la double signature.
9. L'Emprunteur/Bénéficiaire contribue aux fins du Projet au titre des fonds de contrepartie pour un montant de 5,95 millions USD représentant l'ensemble des droits, impôts, taxes et redevances diverses grevant les travaux, les biens et services du Projet, qui seront pris en charge par l'Emprunteur/Bénéficiaire au moyen, notamment, d'exonérations des droits et taxes sur les importations selon les procédures en vigueur sur le territoire de l'Emprunteur/Bénéficiaire. Les fonds de contrepartie seront inscrits à la loi budgétaire annuelle.

Section C

1. L'Agent principal du Projet est le Ministère ayant en charge l'agriculture.
2. La date d'achèvement du Projet est fixée au neuvième anniversaire de la date d'entrée en vigueur du présent Accord.
3. La date de clôture du financement désigne la date à laquelle les droits de l'Emprunteur/du Bénéficiaire de solliciter des retraits du compte de prêt et/ou du compte de don prennent fin, soit six (6) mois après la date d'achèvement du Projet. Les dépenses doivent être faites pendant la période d'exécution du Projet, à l'exception des dépenses correspondant aux frais de liquidation du Projet qui peuvent être faites entre la date d'achèvement du Projet et la date de clôture du prêt.

Section D

Le Fonds assure l'administration du prêt et du don et la supervision du Projet.

Section E

1. Les éléments ci-dessous constituent des conditions préalables au premier décaissement et s'ajoutent à la condition prévue à la Section 4.02 b) des Conditions générales:
 - i) utilisation et justification de l'avance pour les coûts de démarrage tels que prévus au paragraphe 2 de l'Annexe 2 du présent Accord; et
 - ii) soumission du manuel de procédures administratives, financières et passation de marchés au Comité National de Pilotage (COP) et approbation par ce dernier.
2. Le présent Accord est soumis à la ratification de l'Emprunteur/Bénéficiaire.
3. Toutes les communications ayant trait au présent Accord doivent être adressées aux représentants dont le titre et l'adresse figurent ci-dessous:

Pour le FIDA:

Président
Fonds international de développement
Agricole
Congo
Via Paolo di Dono, 44
00142 Rome, Italie

Pour l'Emprunteur/Bénéficiaire:

Ministre des Finances de la
République Démocratique du
Congo
Boulevard 30 juin
Kinshasa-Gombe

Le présent Accord, en date du [date], a été établi en langue française en deux (2) exemplaires originaux, un (1) pour le Fonds et un (1) pour l'Emprunteur/Bénéficiaire.

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE
DU CONGO

[Représentant autorisé]

FONDS INTERNATIONAL
DE DEVELOPPEMENT AGRICOLE

Kanayo F. Nwanze
Président

Annexe 1

Description du Projet et Dispositions relatives à l'exécution du Projet

I. Description du Projet

1. Population cible. Les bénéficiaires du Projet sont 28 400 ménages, composés de petits producteurs/rices cultivant le maïs, le riz, la pomme de terre et le café arabica. Ces ménages se caractérisent par une superficie exploitée inférieure à 1 hectare, un cheptel inférieur à 5 têtes, statut de veuves/ chefs de ménages. Le Projet est mis en œuvre dans la province du Nord Kivu notamment les territoires de Beni, Lubero, Rutshuru, Nyiragongo et Masisi (la «zone du Projet»).

2. Finalité. Le Projet a pour finalité d'améliorer durablement la sécurité alimentaire et les revenus des ménages impliqués dans le Projet.

3. Objectifs. L'objectif de développement du Projet est d'améliorer la productivité et la rentabilité de quatre cultures (maïs, riz, pomme de terre et café arabica) pratiquées par les petits producteurs.

4. Composantes. Les objectifs du Projet sont structurés autour des 3 composantes suivantes: i) Soutien au développement des capacités des acteurs d'appui aux filières agricoles; ii) Appui aux infrastructures rurales; et (iii) Gestion et coordination du Projet.

Composante 1: Soutien au développement des capacités des acteurs d'appui aux filières agricoles.

Elle est divisée en trois sous composantes à savoir: i) le développement des services économiques des Organisations Paysannes (OP); ii) le renforcement institutionnel des OP; iii) l'appui au secteur public. Ces trois sous-composantes contribuent à l'atteinte de deux sur trois résultats du Projet. Il s'agit de: i) les services économiques des OP sont viables et appréciés par les paysans; ii) la performance des services techniques du Ministère provincial de l'Agriculture et le Développement Rural dans l'accompagnement des producteurs est améliorée.

Composante 2: Appui aux infrastructures rurales.

Elle est divisée en deux sous composantes à savoir: i) la réhabilitation des voies de desserte agricole; ii) le renforcement des capacités de la Direction des Voies de Desserte Agricole (DVDA). Le résultat attendu est la réduction de coûts et le temps de transport des marchandises.

Composante 3: Coordination du Projet.

Le PASA-NK est placé sous la tutelle du Ministère ayant en charge l'agriculture. Le Ministère ayant en charge l'agriculture assure la supervision du Projet et son pilotage stratégique à travers respectivement des missions de supervision périodiques et le Comité National de Pilotage. Le Ministère provincial de l'Agriculture et du Développement Rural du Nord Kivu devient membre du Comité de Pilotage existant. Le Projet est coordonné par une Unité de Coordination (UCP) qui jouit d'une autonomie de gestion administrative et financière qui lui est accordée par le ministère de tutelle en accord avec le Ministère des Finances. Le Ministère en charge de l'agriculture au travers de son Secrétariat général assure le recrutement du personnel de l'UCP, avec l'assistance d'un cabinet qui joue le rôle de conseiller.

II. Dispositions relatives à l'exécution

A. Tutelle du Projet

Le Projet est placé sous la tutelle du Ministère en charge de l'agriculture au travers du Secrétariat général.

B. Pilotage du Projet

5. Comité de Pilotage National.

5.1. Etablissement. Le Comité National de Pilotage (COP) est déjà en place.

5.2. Composition. La composition du Comité de Pilotage du PASA-NK est identique à celle des autres projets actifs du portefeuille FIDA dans le pays. Le COP regroupe actuellement: i) le Secrétaire Général Agriculture Pêche et Elevage, Président; et ii) les membres sont constitués des Ministères des Finances, du Budget, du Développement Rural, du Plan, du Genre Famille et Enfants, des Infrastructures et Travaux Publics, et des représentants de la Confédération nationale des producteurs agricoles du Congo (CONAPAC) et Confédération des paysans congolais (COPACO). Le Ministère provincial Agriculture et Développement Rural du Nord Kivu deviendra membre du Comité existant.

5.3. Responsabilités. Le COP est chargé de: i) valider le plan de travail et budget annuel du PASA-NK sur la base des recommandations convenues avec les missions de suivi et de supervision conjointes du Gouvernement et du FIDA; ii) approuver le rapport annuel du PASA-NK et le rapport d'audit et prendre les dispositions idoines à la lumière des constats et recommandations; iii) prendre connaissance des évaluations annuelles de performance du personnel du Projet et faire les recommandations appropriées au Ministère ayant en charge l'agriculture pour améliorer la performance de l'UCP; iv) assurer le respect de l'accord de financement du Projet à travers le suivi des orientations stratégiques et budgétaires; et v) promouvoir les synergies et capitalisation des expériences entre projets du Ministère ayant en charge l'agriculture. Le COP se réunira deux fois par an en réunions ordinaires. Il tiendra des réunions extraordinaires à l'invitation de son Président pour entre autres convenir des orientations à donner à l'UCP au vu de conclusions et recommandations des missions conjointes de supervision du Gouvernement et du FIDA.

6. Suivi Provincial. Au niveau provincial, le suivi technique du Projet se fait conformément aux dispositions provinciales en vigueur. Le Ministère provincial de l'Agriculture et du Développement Rural assure le suivi des activités du PASA-NK à travers des missions de suivi périodiques entreprises par les inspections provinciales de l'agriculture et de développement rural, à travers la discussion de la planification et des résultats du Projet ainsi que les complémentarités avec les autres projets actifs dans la province et ceci dans le cadre du Comité Consultatif Provincial. Il veille également à faciliter le travail des organisations régaliennes et d'encadrement des petits producteurs au niveau de la province et des entités territoriales décentralisées. Il prend les dispositions nécessaires pour l'amélioration de l'effectivité du Projet notamment les questions d'exonération de taxes, l'allègement de la fiscalité et la parafiscalité provinciale sur le commerce et les exportations des produits agricoles, et l'application de l'édit provincial relatif à la gestion des terres coutumières.

C. Gestion et Coordination

7. Agent Principal du Projet. Le Ministère ayant en charge l'agriculture est l'agent principal du Projet. Il a pour rôle principal la supervision du Projet et son pilotage stratégique à travers respectivement des missions de supervision périodiques et le COP. Le Ministère ayant en charge l'agriculture organise la fonction de supervision à travers le Bureau de liaison des projets cofinancés par le FIDA en République Démocratique du Congo, qui est placé sous l'autorité du Secrétaire Général en charge de l'agriculture. Le Bureau de liaison apporte un appui à la mise en œuvre du Projet et facilite les relations du projet avec les Ministères suivants: Agriculture Pêche et Elevage, Finances, Budget, Plan, Infrastructures et Travaux Publics et Genre, Famille et Enfants. Il organise le recrutement et l'évaluation du personnel par le Ministère de tutelle.

8. Unité de Coordination du Projet (UCP).

8.1. Etablissement. Le Ministère en charge de l'agriculture met en place par arrêté ministériel une UCP, qui dispose d'une autonomie de gestion, administrative et financière. L'UCP est placée sous l'autorité du Secrétaire Général en charge de l'agriculture et est basée à Goma.

8.2. Composition. Le personnel clé est composé de: i) un coordonnateur; ii) un responsable en planification suivi-évaluation; iii) un chargé de suivi des organisations paysannes (OP), ciblage de la pauvreté, parité genre et inclusion des jeunes; iv) un chargé de suivi des travaux de génie rural; v) un chargé des aspects agronomiques et recherche développement; vi) un chargé du secteur privé; vii) un responsable administratif et financier; viii) un comptable; ix) un assistant administratif et comptable; x) un chargé de passation des marchés ; et xi) un chargé de la logistique.

8.3. Responsabilités. L'UCP est chargée de: i) la sensibilisation des partenaires à la conception du Projet, contenu de l'accord de financement et autres documents de base du Projet; ii) la programmation et la planification des activités du Projet; iii) le suivi évaluation des réalisations du Projet en vue d'orienter la mise en œuvre vers l'atteinte des objectifs du PASA-NK de manière durable; iv) de veiller à la mise en œuvre effective des stratégies de ciblage, parité hommes-femmes et inclusion des jeunes; v) de veiller à la gestion efficiente, intégrée et transparente des ressources du Projet; vi) d'organiser les audits annuels externes du Projet; vii) de gérer la passation des marchés en conformité avec la loi nationale sur les marchés publics et les directives du FIDA pour la passation des marchés relatifs aux projets; viii) de rendre compte au Ministère ayant en charge l'agriculture et élevage au niveau national et provincial ainsi qu'au Ministère des Finances des activités et résultats du Projet; ix) de veiller au strict respect des dispositions de l'accord de financement et des lois et autres cadres réglementaires régissant le secteur agricole; x) d'évaluer la performance du personnel de l'UCP et la performance des prestataires et partenaires du Projet.

C. Outils de gestion et d'exécution du Projet

9. Manuel des procédures administratives, comptables, financières et de passation des marchés. Ce manuel est élaboré par l'Agent principal pendant la période de démarrage du Projet. Il est soumis au COP pour approbation et au FIDA pour avis de non objection, comme l'une des conditions préalables au premier décaissement. L'Agent principal forme l'UCP sur l'application des procédures

administratives, financières, comptables et de passation des marchés et évaluera la performance de l'UCP à cet effet.

10. Manuel d'opération et manuel de suivi évaluation du Projet. Ces manuels sont élaborés par l'UCP lors de la période de démarrage du Projet et sont soumis au COP pour approbation et au FIDA pour avis de non objection.

11. Planification. Le point de départ de la planification annuelle du PASA-NK est l'évaluation de l'exécution des plans d'affaires des services économiques des quatre filières. Cette évaluation a lieu en août de chaque année et permet de fixer les grandes orientations de la planification de l'année suivante et la mise à jour des plans d'affaires. Le plan de travail et budget annuel (PTBA) de l'année suivante découle de l'actualisation des plans d'affaires de chaque filière, de l'élaboration du plan de renforcement institutionnel en conséquence, du dimensionnement des prestations des services publics et de l'engagement avec le secteur privé en fonction des nouvelles cibles des plans d'affaires. La planification des travaux de réhabilitation des voies de desserte agricole est alignée avec le désenclavement des zones ciblées dans les plans d'affaires. La préparation du PTBA démarre donc en septembre. Le PTBA et plan de passation des marchés (PPM) sont discutés avec le Conseil Consultatif Provincial en Octobre, et avec le Comité de Pilotage National en novembre de chaque année. Le PTBA est transmis au FIDA pour avis de non objection début décembre et l'avis de non objection (ANO) doit être donné dans les 14 jours suivant la réception de la demande de non objection. Un atelier de planification des activités se tient en janvier après l'avis de non objection du PTBA par le FIDA. Cet atelier permet aux partenaires de mise en œuvre de s'approprier des résultats annuels attendus, des stratégies de mise en œuvre, et de la capitalisation des enseignements tirés de la mise en œuvre.

12. Suivi-évaluation. L'UCP met en place un système de suivi-évaluation (S&E) simple et opérationnel. Le cadre logique fournit les indicateurs minimaux devant être renseignés pour le suivi et l'évaluation de l'efficacité, l'efficience et l'impact du PASA-NK. Coordonné par le Responsable de la programmation et suivi évaluation, le système de S&E du projet est composé de la façon suivante: i) un suivi interne effectué par les OP Chefs de file, l'ONG VECO et le Maître d'Ouvrage Délégué qui renseignent les indicateurs de produit et les indicateurs de résultats; ii) un suivi externe par la Coordination provinciale du Service National des Statistiques Agricoles pour vérifier et confirmer les données fournies par les partenaires d'exécution du Projet; iii) des études de référence et d'achèvement; iv) des évaluations tous les deux ans de la mise en œuvre du Projet pour mesurer les effets du Projet et effectuer le diagnostic des OP chefs de file et des coopératives de café et orienter ainsi les activités du projet; et v) un rapport annuel sur les indicateurs du Système de gestion des résultats de l'impact (SYGRI) basé au FIDA à Rome. L'enquête de référence est complétée au cours de la première année de mise en œuvre du Projet.

Le système de S&E comprend une base de donnée (BD) informatisée fonctionnant avec un logiciel opérationnel et un système d'information géographique. La BD est administrée par le Responsable de la programmation et suivi évaluation du Projet et décentralisée au niveau des principaux partenaires d'exécution.

E. Mise en œuvre et partenariats

13. L'UCP établit des protocoles d'accord avec les agences suivantes pour atteindre ses objectifs:

- Quatre organisations chefs de file sont chargées du développement durable de services économiques autour de maillons spécifiques des quatre filières sélectionnées par le projet (maïs, riz, pomme de terre, café arabica). Ces quatre organisations sont: i) la Coopérative Centrale du Nord Kivu (COOCENKI) pour le maïs qui mettra en œuvre les activités du projet dans le territoire de Rutshuru; ii) la Ligue des Organisations des Femmes Paysannes du Congo (LOFEPACO) pour le riz dans le territoire de Beni; iii) le Syndicat de Défense des Intérêts des Paysans (SYDIP) pour la pomme de terre dans les territoires de Lubero, Masisi et Nyiragongo; et iv) pour la filière café arabica l'ONG VECO qui va œuvrer dans les territoires de Beni et de Rutshuru.
- La Fédération des Organisations des Producteurs Agricoles du Congo (FOPAC) est chargée de la formation des dirigeants et des gestionnaires des organisations paysannes chef de file et de leurs OP membres et partenaires, des coopératives agricoles qui sont mises en place dans le cadre de ce projet; de l'animation de trois plateformes réunissant les acteurs de filière de la pomme de terre, maïs et riz; du plaidoyer pour l'application de lois et politiques agricoles plus favorables au développement des conditions de vie des paysans impliqués dans les quatre filières; l'opération du système d'informations et des marchés; l'accompagnement des OP chefs de file dans la planification annuelle et actualisation des plans d'affaires et évaluation de la maturité et autonomie des OP.
- L'Inspection provinciale de l'agriculture pêche et élevage (IPAPEL) qui est chargée du suivi des activités du Projet et de la vulgarisation agricole. L'IPAPEL met à la disposition des quatre organisations chefs de file, des moniteurs agricoles qui vont suivre les Champs Ecoles Paysans (CEP), assure le coaching des facilitateurs internes des CEP, et effectue des visites aux champs des paysans.
- L'Inspection provinciale du développement rural (IPDRAL) qui est chargée du suivi des activités du Projet conjointement avec l'IPAPEL, et de la formation des moniteurs agricoles sur les comptes d'exploitation et l'accompagnement des moniteurs agricoles et des paysans dans le calcul des comptes d'exploitation.
- L'Office National de Café situé à Goma et Beni sera chargé de: i) renforcer les capacités techniques des producteurs du café en vue de les rendre plus professionnels dans la production, le traitement et le conditionnement du café; ii) accompagner les coopératives et l'ONG chef de file dans la formation de leurs encadreurs dans l'installation et l'animation des CEP; iii) contribuer avec les institutions de recherche à l'acquisition et expérimentation de nouveau matériel végétal de reproduction performant du café arabica; et iv) assurer avec le concours de Service National des Semences (SENASA) les travaux de certification du nouveau matériel végétal de reproduction retenu et leur inscription dans le catalogue national sous la supervision et la coordination de l'Institut National d'Etudes et de Recherche Agricoles (INERA).
- Le Service National des Semences est chargé de: i) avec le concours de l'INERA de MULUNGU au Sud Kivu, faire l'état des lieux rapide des variétés performantes pour les inscrire au catalogue national; ii) identifier et décrire les variétés des spéculations visées, introduites de l'extérieur et acceptées par la population, de manière à procéder à des essais multi-locaux pour leur éventuel inscription au catalogue national, processus qui relève de l'INERA avec la participation des paysans et du

- SENASEM; iii) appliquer la réglementation technique et juridique de l'activité semencière pour redresser et améliorer cette activité dans l'aire du projet (processus de contrôle de qualité et de certification des semences); et iv) former les agri-multiplicateurs dans la production de semences et les mécanismes d'autocontrôle.
- La coordination provinciale du Service National des Statistiques est chargée de: i) effectuer les enquêtes de référence, de mi-parcours et de fin du projet; ii) vérifier les données de suivi fournies par les partenaires d'exécution du projet; iii) effectuer une évaluation annuelle des résultats du projet et ceci à partir de la 2^e année du projet; et iv) assister le Responsable en planification, suivi évaluation du PASA-NK dans la compilation des rapports d'activités trimestriels, semestriels et annuels du projet et dans l'élaboration des plans de travail et budget annuels tenant en compte les données de suivi évaluation.
 - L'Université Catholique de Graben est chargée de: i) poursuivre ses travaux d'expérimentation en milieu réel des variétés de pomme de terre mis en chantier et ceux liés à la création des nouvelles variétés de café arabica; ii) contribuer à la production de semences de base de pomme de terre par la méthode in vitro; iii) contribuer à l'obtention des souches mères des variétés en diffusion des filières et d'entreprendre avec le concours de Centre d'Adaptation et de Production des Semences Améliorées (CAPSA) les travaux de leur maintenance de pureté variétale; et iv) aider le SENASEM dans les travaux d'assainissement des variétés en circulation et introduites anarchiquement dans la province.
 - Le Centre d'Adaptation et de Production des Semences Améliorées (CAPSA) est chargé de: i) renouveler le matériel végétal de reproduction à haut rendement (semences de pré-base de pomme de terre et du riz); ii) produire les semences de base de ces variétés en diffusion et effectuer les travaux de maintenance de leur pureté variétale; iii) poursuivre en collaboration avec la Faculté des sciences Agronomiques de l'Université de Graben, les travaux expérimentaux d'observation des variétés de pomme de terre isolées par cette dernière en milieu réel; et iv) effectuer régulièrement les analyses de sols pour le compte des exploitants agricoles au moins chaque année pour l'amélioration de l'utilisation rationnée des fertilisants.
 - La Direction des Voies de Desserte Agricole (DVDA) est chargée de: i) organiser la validation des tronçons à réhabiliter par le Projet; ii) valider les études de réhabilitation des voies de desserte agricole sélectionnées; iii) suivre et surveiller les travaux de réhabilitation; iv) organiser et suivre les travaux d'entretien routier selon le modèle d'attributaire en vigueur au niveau de la province; et v) formation des chefs d'équipe des attributaires sur l'entretien des pistes réhabilitées.

14. Les travaux de réhabilitation des voies de desserte agricole et la construction de bâtiments à usage administratif ou économique est délégué par le Ministère ayant en charge l'agriculture à une agence compétente regroupant l'expertise nécessaire et ayant des procédures de passation des marchés conformes à la loi nationale des marchés publics et aux directives du FIDA. Les organisations candidates à ce rôle peuvent être des agences des Nations Unies, des organisations non-gouvernementales évoluant dans le secteur routier et de génie civil. Le maître d'ouvrage délégué est sélectionné par voie compétitive et est supervisé par l'UCP qui mobilisera la DVDA conjointement avec le Ministère des Infrastructures et Travaux Publics pour la fonction de surveillance des travaux.

Annexe 2

Tableau d'affectation des fonds

1. Affectation du produit du prêt et du don. a) Le tableau ci-dessous indique les catégories de dépenses admissibles à un financement sur le produit du prêt et du don ainsi que le montant du prêt et du don affecté à chaque catégorie et la répartition en pourcentage des dépenses à financer pour chacun des postes des différentes catégories:

Catégories	Montant alloué au titre du Prêt (exprimé en DTS)	Montant alloué au titre du Don (exprimé en DTS)	Pourcentage des dépenses autorisées à financer
I. Équipement et Matériel	920 000	920 000	100% HT
II. Consultations	1 470 000	1 470 000	100% HT
III. Dons et Subventions	2 990 000	2 990 000	100% HT
IV. Formation	2 630 000	2 630 000	100% HT
V. Salaires et indemnités	2 880 000	2 880 000	100% HT
Non alloué	1 210 000	1 210 000	
TOTAL	12 100 000	12 100 000	

b) Les termes utilisés dans le tableau ci-dessus se définissent comme suit:

- Les dépenses d'équipement et matériel relatives à la catégorie I incluent également les dépenses liées aux véhicules et celles liées aux travaux.
- Les dépenses de consultation relatives à la catégorie II incluent également les dépenses liées aux études et celles liées assistances techniques, nationales et internationales.
- Les dépenses des dons et subventions relatives à la catégorie III incluent les dépenses liées au fonds d'appui.
- Les dépenses de salaires et indemnités relatives à la catégorie IV incluent également les dépenses liées aux coûts de fonctionnement.
- Les dépenses des salaires et indemnités relatives à la catégorie V incluent les frais de personnel, fonctionnement et maintenance.

2. Coûts de démarrage. Les retraits effectués afin de couvrir les coûts de démarrage, afférents aux catégories I, II, IV et V, encourus avant la satisfaction des Conditions générales préalables aux retraits ne doivent pas dépasser un montant total équivalent à 650 000 USD. Le paiement de ce montant sera soumis à l'avis de non-objection du FIDA sur le budget détaillé des activités de démarrage, présenté par l'Emprunteur/Bénéficiaire dès que possible après l'entrée en vigueur du présent Accord.

Annexe 3

Clauses particulières

Conformément aux dispositions de la Section 12.01 a) xxiii) des Conditions générales, le Fonds peut suspendre, en totalité ou en partie, le droit de l'Emprunteur/Bénéficiaire de solliciter des retraits du compte de prêt et/ou de don si l'Emprunteur/Bénéficiaire n'a pas respecté l'une quelconque des clauses énoncées ci-dessous, et si le FIDA a établi que ladite défaillance a eu, ou risque d'avoir, un effet préjudiciable important sur le Projet:

1. Recrutement du personnel. La sélection du personnel du Projet se fera sur une base compétitive par voie d'appel à candidatures publié dans la presse nationale, selon les procédures actuelles de l'Emprunteur/Bénéficiaire, sur la base de contrats dont la durée ne pourra excéder la durée du Projet. Le personnel sera soumis à des évaluations de performances organisées annuellement. Il pourra être mis fin à leur contrat ou à leur affectation en fonction des résultats de ces évaluations. Le recrutement du personnel ainsi que la décision de mettre fin à leurs fonctions ou à leur affectation se fera en consultation avec le FIDA. L'Emprunteur/Bénéficiaire encouragera les femmes à postuler aux postes techniques à pourvoir dans le cadre du Projet.

2. Égalité. Toute discrimination fondée sur le sexe, l'âge, l'appartenance ethnique ou religieuse ne sera pas admissible lors du recrutement du personnel du Projet, conformément aux lois en vigueur sur le territoire de l'Emprunteur/Bénéficiaire. Cependant, l'Emprunteur/Bénéficiaire s'engage, à compétence égale, à privilégier les candidatures de femmes à pourvoir dans le cadre du Projet. To be tabled at the session.

Logical framework

Résultats	Nom indicateur	Valeur de référence	Valeur cible fin projet	Source d'info	Fréquence de collecte	Responsabilité	Hypothèses
Objectif principal: Améliorer durablement la sécurité alimentaire et les revenus des ménages impliqués dans le projet							
	Indice d'accumulation des biens des ménages*	X%	+30%	Enquêtes de référence et d'achèvement	Au début et achèvement du projet	UCP	Stabilité politique et économique dans la province et neutralisation des groupes armés
	Malnutrition infantile chronique des enfants de moins de 5 ans*	52%	- 20%	Enquêtes de référence et d'achèvement Enquête EDS	Au début et achèvement du projet	UCP	
Objectif de développement: Améliorer la productivité et la rentabilité de 4 cultures (maïs, riz, pomme de terre, café arabica) pratiquées par les petits producteurs/rices							
	Nbre de ménages recevant les services du projet directement et indirectement*		Directs: 28 400 (équivalent à 170 400 personnes) Indirects: 24 320 (équivalent à 146 000 pers environ)	Rapport de suivi évaluation Enquête annuelle de confirmation des données	Annuellement	COOCENKI, LOFEPACO, SYDIP, VECO et SNSA	Accès des ménages aux services financiers Paiement de la prime qualité aux coopératives de caféiculteurs
	Rendement en Kg/ha	Riz paddy: 1500 Maïs: 2000 PDT: 8500 Café parche: 500	Riz paddy: 3500 Maïs: 3000 PDT: 16 000 Café parche: 1000	Rapport de suivi évaluation Enquête annuelle	Annuellement	SNSA	
	Marge nette en USD/ha (inclus coût main d'œuvre familiale)	Riz: 64 Maïs: 45 PDT: 600 Café arabica tout venant: 60	Riz: 550 Maïs: 150 PDT: 2700 Café arabica gourmet: 400	Enquête annuelle	Annuellement	SNSA	
	Rentabilité du projet (calculée ex ante)		EIRR = 18%	Calcul à mi-parcours Enquête d'achèvement	Revue à mi-parcours Achèvement du projet	Mission de revue à mi-parcours Mission d'achèvement	
Effets 1: les services économiques des OP sont viables et appréciés par les paysans							
	Score de capacité des OP partenaires	FOPAC: 2,78 COOCENKI: 2,55 SYDIP: 2,52 LOFEPACO: 2,26 Coopératives café: X	FOPAC: 3,5 COOCENKI: 3,5 SYDIP: 3,5 LOFEPACO: 3,5 Coopératives café: 3	Diagnostic institutionnel	Tous les 2 ans	FOPAC avec vérification pendant missions de supervision et par exercice de capitalisation de CSA	Capitalisation satisfaisante des OP des expériences de gestion de services économiques
	Plans d'affaires dégagent une marge nette positive en USD/an		Riz: 55 000 Maïs: 88 000 PDT: 30 000 Café: 200 000	Enquête annuelle Audit semestriel Exercice de capitalisation	Annuelle Semestrielle Tous les 2 ans	UCP CSA	

Résultats	Nom indicateur	Valeur de référence	Valeur cible fin projet	Source d'info	Fréquence de collecte	Responsabilité	Hypothèses
	Taux d'adoption	X%	75% des techniques GIFS et vente groupées pour riz, maïs et pomme de terre 50% pour café arabica gourmet	Enquête annuelle	Annuellement	SNSA	
Effet 2: La performance des services publics provinciaux dans l'accompagnement des producteurs est améliorée							
	Producteurs encadrés satisfaits des services reçus*	X%	75%	Enquête annuelle de satisfaction	Annuellement	SNSA	Utilisation efficiente des ressources du projet
Effet 3: Les coûts de transport sont réduits							
	Nbre heures pour parcourir tronçon réhabilité	X	- 50%	Enquête annuelle	Annuellement	SNSA	Durabilité de l'entretien routier
	Coût de transport de marchandises	X	- 40%	Enquête annuelle	Annuellement	SNSA	Réduction des tracasseries
Produits							
Plan d'affaire pour chaque OP mis à jour	<ul style="list-style-type: none"> Nbre CEP par culture Nbre bénéficiaire H/F/J par culture* Qté de semences améliorées utilisées par culture Qté d'engrais utilisés par culture Superficie en ha sous techniques améliorées par culture* Prix payé aux producteurs/rices par culture Nb installation de stockage et traitement post récolte installées par culture* Qté de production commercialisée de manière groupée par culture 			Rapports d'activités des partenaires Enquête de confirmation du SNSA	Par saison culturale et annuellement	COOCENKI, LOFEPACO, SYDIP, VECO et SNSA	Gardiennage effectif des infrastructures de stockage et logistique de transport bien maîtrisée
Plan de renforcement des capacités des OP mis à jour	<ul style="list-style-type: none"> Nbre de H/F/J formés* Nbre organisations faitières consolidées* Nbre de OP de base consolidées* 			Rapports d'activités des partenaires Enquête de confirmation du SNSA	Annuellement	FOPAC SNSA	
Les services provinciaux sont équipés et formés	<ul style="list-style-type: none"> Nbre de pers H/F/J des services publics formés* Nbre de producteurs H/F/J formés au GIFS et lutte contre striga (sur riz)* Nbre agrimultiplicateurs H/F/J formés et agréés 			Rapports d'activités des partenaires Enquête de confirmation du SNSA	Annuellement	IPAPEL, IPDRAL, ONC, SENASEM	Appropriation des formations
Les voies de desserte agricole sont réhabilitées et entretenues	<ul style="list-style-type: none"> Nbre de km réhabilités* Nbre km entretenus* Nbre attributaires performants 			Rapports d'activités du MOD Rapport de supervision DVDA	Mensuellement	MOD DVDA	Tarifs de péage sur voies de desserte agricole sont fixés de commun accord avec transporteurs, producteurs et commerçants